RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire - 3e Circonscription

Elections Législatives du 14 Juin 1981

Madame, Monsieur,

Le 10 mai, les Français ont désigné un nouveau Président de la République. Tout démocrate doit prendre acte de ce résultat.

Cependant, bien plus qu'une adhésion à un programme incertain aux développements soigneusement cachés, ce vote a exprimé surtout la volonté d'une évolution de notre politique.

En effet, contrairement aux affirmations systématiquement répétées, le bloc socialo-communiste n'est en rien majoritaire, puisqu'il n'a recueilli que 46,82 % des suffrages du 1er tour de l'élection présidentielle dans l'ensemble du Pays.

NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER: RIEN N'EST INÉVITABLE!

Par votre vote, vous affirmerez votre volonté et votre détermination de rejeter :

- l'étatisation de l'économie et celle du crédit,
- l'alourdissement des interventions bureaucratiques et des règlementations,
- l'augmentation importante du nombre des fonctionnaires,
- la mise sous tutelle de l'agriculture par la création des offices fonciers et le retour à la politique du quantum généralisé,
- l'organisation collectiviste des soins médicaux,
- la remise en cause de la liberté de l'enseignement,
- l'autogestion dans les entreprises.

Par votre vote, **vous choisirez la voie raisonnable :** celle d'une politique nouvelle dans le respect de nos libertés et de nos institutions.

En votant pour les Candidats de l'Union pour une Nouvelle Majorité, vous affirmerez votre volonté et votre détermination de voir :

- relancer la production par des déductions fiscales à l'investissement, seul moyen de résoudre les douloureux problèmes de l'emploi,
- diminuer les prélèvements obligatoires qui pèsent sur l'activité des Français,
- réaliser de nouvelles économies pour le budget de l'Etat,
- développer l'agriculture française, et le revenu des agriculteurs,
- préserver le choix de votre médecin et de l'établissement de soins que vous désirez,
- développer la politique contractuelle et la concertation,
- augmenter les moyens et les pouvoirs des collectivités locales,

— supprimer les droits et taxes génant la transmission de l'outil de travail,
— supprimer la taxe professionnelle et la taxation des plus-values,
— exonérer de l'impôt les foyers ayant un revenu brut inférieur à 5.000 F par mois,
— reconnaître le statut social de la mère de famille,
— assurer la liberté de choix en matière d'enseignement.

Enfin, au plan local, vous choisirez une équipe au service de tous qui continuera, sans sectarisme et dans le seul souci de l'intérêt commun, une œuvre de concertation pour le développement de notre circonscription.

Jean CASTAGNOU a déjà mené, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil Régional, une action attentive et efficace.

Marcel FORTIN est bien connu pour son inlassable dévouement et pour son activité.

Ensemble, ils vous proposent la seule politique dont la France a besoin, celle que vous choisirez avec eux, candidats investis par l'ensemble des formations qui œuvrent dans l'Union pour une Nouvelle Majorité.

La victoire peut, et doit être acquise dès le premier tour :
TOUS ET TOUTES VOUS VOTEREZ SANS ABSTENTIONS.



Jean CASTAGNOU

Député Sortant
Candidat



Marcel FORTIN

Maire de la Celle Guénand
Conseiller Général du Canton du Grand-Pressigny
Suppléant

Union pour la Nouvelle Majorité

VU, LES CANDIDATS,

Imp. Beugé Descartes